



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 21219

Texte de la question

Mme Cécile Untermaier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les revendications de l'AFM relatives au manque de structures destinées à l'hébergement des personnes handicapées et sur l'inadaptation de l'offre aux besoins des personnes accueillies. Ainsi, selon cette association, les structures d'hébergement actuelles sont essentiellement axées sur la prise en charge des déficiences intellectuelles et des troubles du psychisme. Or très peu de structures sont aptes à accueillir les personnes atteintes de maladies neuromusculaires invalidantes. Or la mise en place de structures pour ces pathologies est d'autant plus cruciale que l'espérance de vie de ces malades augmente et que les besoins sont donc accentués. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Untermaier](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21219

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2941